



Politique fiscale pour un Canada plus fort demain

Introduction

L'économie du Canada a surmonté la crise financière et économique plus facilement que la majorité des pays industrialisés, en grande partie à cause de la solidité de notre secteur financier et du bilan relativement meilleur des ménages et des sociétés. En outre, une politique monétaire hautement crédible et la position financière la plus solide du G7 ont permis aux décideurs canadiens de prendre des mesures sans précédent pour stimuler l'économie rapidement et efficacement.

L'économie du Canada a fait un virage impressionnant grâce à la reprise des dépenses de consommation, de l'investissement résidentiel et des dépenses publiques. En quatre trimestres, l'économie a regagné toute la production et les emplois nets perdus durant la récession.

Après avoir rebondi rapidement après la récession, l'économie a perdu de son élan. En effet, la croissance a ralenti au deuxième trimestre et a été négative en juillet, la première baisse mensuelle en près d'un an. Ébranlée par des chocs internation



aux et nationaux – une conjoncture défavorable aux États-Unis et une demande intérieure défaillante – l'économie devrait enregistrer une croissance plus modeste au présent trimestre et au cours des quatre prochains trimestres.

La Chambre de commerce du Canada favorise l'établissement d'un environnement commercial solide, concurrentiel et productif qui profite à tous les Canadiens. Ce document fait partie d'une série d'études techniques indépendantes portant sur les "principales questions de politique gouvernementale auxquelles le Canada est confronté à l'heure actuelle.

Nous espérons que cette analyse sensibilisera le public à ces questions et aidera les décideurs à faire des choix éclairés. Les études ne visent pas à recommander des solutions politiques particulières, mais plutôt à stimuler les discussions et les débats publics sur les enjeux du pays.

Il faudra faire preuve de vigilance et de leadership pour maintenir la reprise économique et les emplois. Dans son mémoire prébudgétaire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, la Chambre de commerce du Canada a demandé instamment au gouvernement fédéral de poursuivre la mise en place des plans de relance actuels tout en s'attachant à améliorer la conjoncture opérationnelle pour que le secteur privé puisse continuer de créer des emplois, d'investir, d'innover et de générer des richesses.

Dans son mémoire, la Chambre de commerce du Canada a également souligné l'importance de rééquilibrer le budget à moyen terme. En première étape, les gouvernements devraient permettre aux mesures de relance temporaires d'expirer comme prévu. Les déficits non contrôlés font augmenter les taux d'intérêt et drainent l'épargne nationale. « Ils constituent une menace pour notre avenir économique. »¹

La conjoncture favorable à la diminution de la dette disparaît rapidement, car les changements démographiques – une population qui vieillit rapidement et une croissance plus lente de la main-d'œuvre – exerceront d'énormes pressions sur les deniers publics. La demande de programmes financés par l'État, comme les services de santé et les prestations aux aînés, augmentera considérablement et un nombre moins élevé de travailleurs assumera une plus grande part de l'impôt sur le revenu. « Le taux d'expansion de la production potentielle au sein de l'économie canadienne se rapprochera davantage de 2 % que de la moyenne supérieure à 3 % que nous avons connue durant la première moitié de la dernière décennie et la seconde moitié des années 1990. »²

Nous devons stimuler la production potentielle de l'économie du Canada afin d'avoir la souplesse fiscale requise pour répondre aux besoins d'une population vieillissante et nous attaquer aux secteurs essentiels à notre compétitivité à long terme, notamment nous préparer en vue des emplois de demain et réduire les taux marginaux d'imposition élevés. Le gouvernement doit s'attacher à éliminer les obstacles structurels de longue date qui freinent la productivité, entravent la croissance, paralysent l'activité des marchés et nuisent à l'efficacité des entreprises. Pour ce faire, on doit abolir tous les obstacles au commerce et à la mobilité intérieurs, éliminer les procédures réglementaires accablantes, minimiser l'administration fiscale et les frais de conformité, remanier le programme d'assurance-emploi, mettre en œuvre les recommandations du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence relatives à la *Loi sur Investissement Canada* et veiller à ce que les frontières nationales ne nuisent pas à la circulation sécuritaire et efficace des marchandises et des personnes.

Pour résumer, le Canada s'attaque avec raison aux enjeux à court terme, mais il ne doit pas perdre de vue la situation à long terme. La stratégie à triple volet de la Chambre de commerce du Canada – maintenir la reprise, mettre en œuvre un plan solide et crédible pour rééquilibrer le budget et entreprendre des réformes structurelles pour stimuler le potentiel de croissance à long terme de l'économie – assurera que l'économie du Canada prospère à long terme, reste concurrentielle et est dynamique et souple – capable de s'adapter rapidement au caractère évolutif des circonstances et à d'éventuels chocs économiques.

- 1 Timothy F. Geithner, secrétaire au trésor. Témoignage écrit devant le comité sénatorial des finances. Washington, DC. Le 2 février 2010.
- 2 Propos de Mark Carney, gouverneur de la Banque du Canada, « Dégel en vue » devant la Chambre de commerce de Winnipeg : le 4 février 2010. Nota : La production potentielle est le taux de croissance pouvant être maintenu au fil du temps sans conséquences inflationnistes ou déflationnistes.

Stratégie à triple volet de la Chambre de commerce du Canada

1. Assurer la reprise économique et les emplois

Pour assurer la reprise économique, les instances fédérales, provinciales et territoriales doivent absolument poursuivre les mesures de relance de 29 milliards de dollars prévues pour l'exercice 2010-2011. « La poursuite des objectifs financiers est essentielle, car elle renforcera la confiance des consommateurs et des investisseurs et transformera ainsi la relance émergente et graduelle en une période de croissance durable et de création d'emplois. »³

Pour asseoir la reprise et maintenir la croissance, les gouvernements doivent également s'attacher à améliorer l'environnement opérationnel pour que les entreprises puissent prospérer et créer des emplois.

- Le Canada doit adopter une stratégie ambitieuse, exhaustive et clairvoyante visant à stimuler les liens en matière de commerce et d'investissement entre notre pays et les autres nations. La signature de l'accord économique et commercial global (AECG) proposé avec l'Union européenne enverrait un message clair au reste du monde : au lieu de se tourner vers lui-même, le Canada envisage avec confiance son rôle éventuel dans l'économie mondiale.
- Bien que les progrès restent lents, une conclusion réussie et ambitieuse du cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) fournirait une stabilité et une

prévisibilité bien nécessaires aux entreprises canadiennes exerçant leurs activités à l'échelle internationale, renforcerait la reprise et stimulerait la croissance économique et la prospérité à long terme.

- Une vigilance continue à l'égard du protectionnisme s'impose, car la prospérité du Canada est fortement tributaire du commerce. Il est probable que les sentiments protectionnistes augmenteront à l'échelle mondiale par suite de la croissance lente, du chômage persistant et des pressions croissantes sur les finances publiques. L'attrait du protectionnisme est compréhensible, mais les politiques de chacun pour soi menacent d'entraver la reprise, de ralentir la croissance future et de réduire le potentiel de revenu. Le Canada doit collaborer par le truchement d'institutions multilatérales et travailler avec ses partenaires internationaux pour enrayer le protectionnisme et promouvoir la libéralisation du commerce fondé sur des règles.
- La gestion plus efficace de la frontière canado-américaine stimulerait la compétitivité des entreprises canadiennes et renforcerait la croissance économique en facilitant la circulation des personnes et des marchandises légitimes. Depuis 2001, on constate une hausse des droits et inspections à la frontière, des amendes croissantes pour infractions mineures, une complexité accrue des exigences réglementaires, des temps d'attente incertains et des contraintes sur le plan de l'infrastructure. L'opacité croissante

3 Rehn, Olli. « Reinforcing economic confidence in Europe. » Discours devant le Comité économique – Parlement européen. Strasbourg. Le 5 juillet 2010.

de la frontière survient également au moment même où les principaux concurrents de l'Amérique du Nord cherchent des façons de rationaliser les procédures frontalières.

- Il y a des preuves péremptoires selon lesquelles l'innovation favorise une croissance solide et durable. Le Canada doit s'efforcer de bâtir la main-d'œuvre la plus compétente et entrepreneuriale du monde, de renforcer considérablement ses capacités scientifiques et technologiques, d'améliorer sa capacité à transférer la recherche en laboratoire à la production commerciale et de préconiser un régime de droits de propriété intellectuelle solide.
- Enfin, nous devons assurer que les entreprises continuent d'avoir accès à un crédit abordable, particulièrement au moment où les gouvernements veulent que le secteur privé augmente l'investissement et crée des emplois. L'accès à un crédit abordable importe également aux entrepreneurs qui veulent transformer leurs idées en entreprises prospères et aux familles souhaitant financer leurs maisons et l'éducation de leurs enfants. « Dans le cadre d'un programme de réforme financière internationale, nous devons accorder la priorité à l'établissement de normes de capital et de liquidité adéquates, mais nous devons éviter de hausser les exigences trop rapidement et de restreindre en conséquence l'accès au crédit du secteur privé. »⁴

2. Poursuivre un plan solide et crédible pour rééquilibrer le budget

Il y a eu unanimité au Sommet des affaires du G20 de juin dernier au sujet de l'importance de juguler les déficits pour rétablir la confiance et stimuler l'investissement des entreprises et la croissance économique – en d'autres mots, le règlement des déficits est un précurseur d'une reprise durable. Le défaut de le faire « pose le risque le plus grave à la relance économique mondiale. »⁵

De nombreuses économies avancées ont émergé de la récession avec le ratio de la dette au PIB le plus élevé depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le Fonds monétaire international (FMI) prédit qu'en 2014, la dette publique des économies avancées du G20 représentera 118,4 % du PIB. Ce taux est en hausse par rapport au pourcentage estimatif de 106,7 % en 2010 et beaucoup plus élevé que le taux préalable à la crise (2007) de 78,2 %⁶.

On s'attend à ce que la dette des États-Unis double presque de 61,9 % du PIB en 2007 à 108,2 % en 2014 et à ce que le fardeau de la dette du Japon augmente à plus de 245 %.

Le Canada est en meilleure position financière que la plupart des pays industrialisés. On prédit que la dette brute diminuera de 79,3 % du PIB en 2010 à 68,9 % du PIB en 2014.

« Tandis que les autres nations industrialisées s'enlisent dans leur borbier financier, le Canada



4 Notes d'allocation de l'honorable John Manley, président, Sommet des affaires du G20. « Report to G-20 Ministers of Finance. » Toronto : Sommet des affaires du G20. Le 26 juin 2010.

5 Idem.

6 Horton, Mark, and Philip Gerson (2009). « The State of Public Finances Cross-Country Fiscal Monitor: November 2009. » IMF Staff Position Note. Washington: Fonds monétaire international. Le 3 novembre.

devrait tirer parti de son avantage fiscal pour augmenter sa compétitivité. »⁷ Cette directive revêt une importance particulière, car les pays à marché émergent sont sortis de la récession avec des économies plus solides et des bilans beaucoup plus positifs que la plupart des nations industrialisées⁸.

Les dirigeants du G20 se sont engagés à diminuer leurs déficits au moins de moitié d'ici 2013 et à stabiliser ou à réduire les ratios dette-PIB de leur gouvernement d'ici 2016. Cet engagement est une victoire pour le Canada qui avait pris l'initiative de préconiser des objectifs, principalement parce qu'ils semblent être à notre portée. Dans le budget de 2010, le gouvernement fédéral a prédit un déficit de 53,8 milliards de dollars pour l'exercice 2009-2010 et ses projections indiquent que le déficit diminuera de près de moitié au cours des deux prochaines années.

L'enjeu plus difficile consiste à faire le passage des objectifs intermédiaires à un déficit zéro. Les projections du gouvernement fédéral impliquent que le déficit sera éliminé en 2015. De 2012 à 2015, la croissance du PIB nominal (une bonne indication des recettes fiscales du gouvernement) devrait atteindre environ 4,3 % en moyenne, tandis que les frais de gestion de la dette devraient augmenter de façon constante⁹. L'atteinte de l'équilibre budgétaire d'ici 2015 exige qu'on limite la croissance des dépenses à des niveaux historiquement bas (à deux pour cent ou moins par an en moyenne après 2011). « À première vue, cette période de restriction ne semble pas draconienne. Mais elle représenterait un changement radical. »¹⁰ En effet, les dépenses de programmes fédérales ont augmenté d'environ six pour cent par an entre l'exercice 2000-2001 et l'exercice 2008-2009.

« L'histoire révèle ce qui ne fonctionne pas bien. L'élimination générale de programmes non accompagnée de réformes structurelles sous-jacentes a engendré peu d'économies durables. L'examen des programmes fédéraux du milieu des années 90 a engendré des économies importantes à court terme, mais lorsque ces économies ont été réalisées et que les surplus ont émergé, la machinerie a été abandonnée. L'étude minutieuse des dépenses doit être un processus continu. »¹¹

Au congrès annuel de la Chambre de commerce du Canada à Gatineau (Québec) (du 25 au 28 septembre 2010), les délégués ont adopté une résolution incitant le gouvernement fédéral à évaluer ses programmes et activités en posant les questions suivantes.

- Le programme ou les secteurs d'activité continuent-ils de servir l'intérêt public?
- Le gouvernement a-t-il un rôle légitime et nécessaire à jouer dans ce secteur de programme ou cette activité? Est-ce que le secteur privé ou bénévole pourrait jouer un rôle plus important en totalité ou en partie?
- Les contribuables canadiens obtiennent-ils un bon rapport qualité-coût?
- Si le programme ou l'activité continue, comment peut-on le rendre plus efficace? Par exemple, pourrait-on diminuer les frais de prestation utilisant la technologie, les partenariats secteur public et secteur privé ou la prestation par des tiers plus intelligemment?
- Le gouvernement fédéral agit-il dans les limites de ses responsabilités constitutionnelles reconnues ou le programme devrait-il relever des provinces/territoires?

7 Mintz, Jack M. (2010). « Leading the way. » *FP Comment*. Financial Post. Le 27 janvier.

8 Le FMI prédit que le fardeau de la dette des nouvelles économies du G20 baissera du niveau actuel de 39,6 % du PIB à 36,2 % du PIB en 2014.

9 Les frais de la dette publique atteindront plus de 40 milliards de dollars pour l'exercice 2013-2014 (en hausse par rapport à 33,3 milliards pour l'exercice 2007-2008), absorbant environ 15 cents de chaque dollar de revenu perçu par le gouvernement fédéral. Pour mettre les choses en perspective, 40 milliards de dollars est le montant approximatif d'impôt sur les sociétés que le gouvernement fédéral a perçu au cours de l'exercice 2007-2008.

10 Burleton, Derek et Don Drummond. (2009). « New era of restraint. » *FP Comment*. Financial Post. Le 20 octobre.

11 Idem.

La discipline budgétaire – restreindre les dépenses et améliorer les efficacités – est essentielle à l'élimination des déficits à moyen terme et au remboursement de la dette à long terme et confère au gouvernement fédéral la souplesse budgétaire requise pour réagir au caractère évolutif des circonstances.

À l'avenir, le Canada sera confronté à deux enjeux de taille : une hausse rapide de la proportion de personnes âgées dans la population (d'ici 2019, les personnes de 65 ans et plus devraient représenter plus du quart de la population et, d'ici 2029, plus du tiers) et une croissance beaucoup moins rapide de la main-d'œuvre. Les conséquences financières sont énormes. Premièrement, la part des recettes fiscales (et du PIB) consacrée aux programmes financés par l'État, comme les services de santé et les prestations aux aînés, augmentera considérablement. Deuxièmement, un nombre moins élevé de travailleurs assumera une plus grande part de l'impôt sur le revenu.

Le Canada doit moderniser son régime fiscal pour réduire sa dépendance à l'égard des recettes tirées de l'impôt sur le revenu qui touche surtout la population active, un groupe décroissant qui devra financer les programmes publics pour le groupe des retraités. Également, la réussite des entreprises dépendra fortement de leur capacité à retenir, attirer et former les travailleurs les plus compétents et productifs du monde. Nous devons assurer que l'impôt sur le revenu des particuliers est concurrentiel.

La solution ne consiste pas à augmenter l'impôt des sociétés ou à revenir sur les promesses de réduction d'impôt des sociétés pour générer des recettes additionnelles. Les entreprises contribuent fortement à la croissance économique en faisant de nouveaux investissements et en embauchant des travailleurs pour élargir leur capacité de production. « L'abandon de la réduction de trois points du taux d'imposition

des sociétés prévue pour 2013 coûterait à long terme 47 milliards de dollars en investissement de capitaux et 233 000 emplois. »¹² Ceci démontre que les taxes sur les entreprises sont un des moyens les plus destructifs économiquement de produire des recettes. C'est pourquoi la majorité des pays de l'OCDE compte moins que le Canada sur l'impôt sur le revenu et les bénéficiaires et davantage sur les taxes à la consommation moins nuisibles économiquement, comme la TPS. L'adoption d'un régime fiscal plus fortement axé sur les taxes à la consommation encouragerait le travail et la formation de capital et, partant, stimulerait la productivité et la croissance économique.

« Dans la mesure où notre régime fiscal compte trop sur les sources coûteuses de recettes fiscales, l'économie canadienne croît moins rapidement qu'elle ne le ferait si le régime fiscal était plus efficace. »¹³ Aussi longtemps que nous aurons des impôts, nous devons nous assurer que leur composition et leur structure sont le plus efficaces possible.

Le vieillissement de la population du Canada exercera également des pressions à la hausse sur les dépenses publiques liées à la demande accrue de services de santé (les personnes de plus de 65 ans utilisent davantage les services de santé que les autres segments de la population) et de prestations aux aînés (Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti et Allocation au conjoint).

Les dépenses de santé accaparent déjà une partie importante des budgets des gouvernements. Selon le Fraser Institute, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, les dépenses de santé accapareront la moitié des recettes provinciales d'ici 2014 ou plus tôt. L'Île-du-Prince-Édouard atteindra probablement 50 % d'ici dix ans, la Nouvelle-Écosse dans 15 ans. Le Manitoba dans 17 ans et le Québec dans 25 ans¹⁴.

12 Chen, Duanjie et Jack Mintz. (2010). « Canada's Tax Competitiveness After A Decade of Reforms: Still An Unfinished Plan. » *SPP Briefing Papers*. Vol. 3, Numéro 5. Calgary: Université de Calgary. Mai.

13 Clemens, Jason, Niels Veldhuis et Milagros Palacios. (2007). « Tax Efficiency: Not all Taxes are Created Equal. » *Studies in Economic Prosperity*. N° 4. Vancouver: The Fraser Institute. Janvier.

14 Skinner, Brett J. et Mark Rovere. (2009). « Paying More, Getting Less: Measuring the Sustainability of Government Health Spending in Canada, 2009 Report. » *Studies in Health Care Policy*. Vancouver: Fraser Institute. Le 30 novembre.

Les dépenses de santé du gouvernement fédéral concernent principalement le Transfert canadien en matière de santé (TCS) par le truchement duquel il finance environ 20 % des dépenses de santé des provinces et des territoires, soit environ 24,0 milliards de dollars pour l'exercice 2009-2010¹⁵. Si l'on ajoute les augmentations annuelles de six pour cent par an prévues dans l'Accord des premiers ministres de 2004, *Un plan décennal pour consolider les soins de santé*, le TCS atteindra 30,3 milliards de dollars au cours de l'exercice 2013-2014. La hausse continue du TCS à raison de six pour cent annuellement signifie qu'il atteindrait 86,5 milliards de dollars en 2031-2032. Le financement du TCS découle également de transferts fiscaux¹⁶ qui ont atteint environ 13,9 milliards de dollars pour l'exercice 2009-2010 et continueront d'augmenter parallèlement à la croissance économique.

« Pour relever les enjeux démographiques et fiscaux, on devra diminuer radicalement la tendance à long terme des dépenses de santé pour éviter de réduire les autres dépenses publiques et/ou d'augmenter les impôts. »¹⁷

Les prestations aux aînés – notamment Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti et Allocation au conjoint – accentueront également les tensions sur les finances fédérales. Ces prestations sont les principaux transferts du gouvernement fédéral aux particuliers (33,4 milliards de dollars en 2008-2009). Le directeur parlementaire du budget (DPB) prévoit que les prestations aux aînés progresseront de 2,3 % du PIB en 2013-2014 à 3,3 % du PIB d'ici 2031-2032. Pour mettre ces chiffres en perspective, notons qu'une hausse d'un point de pourcentage du PIB représente un fardeau fiscal de 16 milliards de dollars par an relativement à l'économie d'aujourd'hui.

«La pression à la hausse au niveau des coûts de ces programmes ne sera compensée qu'en partie par une baisse des dépenses (en proportion du PIB) consacrées aux programmes dont les avantages sont principalement axés sur les groupes d'âge moins élevés, comme l'éducation et les services sociaux. »¹⁸

3. Entreprendre des réformes structurelles pour stimuler le potentiel de croissance à long terme de l'économie

Le vieillissement de la population posera un défi de taille pour l'amélioration continue du niveau de vie et la viabilité des programmes sociaux au cours des prochaines décennies.

Pour régler efficacement les pressions démographiques, le Canada doit élargir ses assises économiques. En d'autres termes, pour avoir plus de ressources à répartir entre les jeunes et les personnes âgées à l'avenir, nous devons faire progresser l'économie du Canada.

« ...une multitude de données montrent qu'il existe un lien étroit entre, d'une part, la croissance économique et, d'autre part, l'ouverture et la compétitivité des marchés d'un pays, et que la concurrence est un élément important à l'origine de l'innovation, de la productivité et de la prospérité. »¹⁹

Le Canada a donc beaucoup à gagner de l'élimination des obstacles structurels de longue date à la croissance, notamment les obstacles au commerce et à la mobilité intérieurs, les restrictions à l'investissement étranger, le chevauchement

15 Le gouvernement fédéral assume la prestation et le financement des services de santé offerts aux groupes spéciaux, notamment les membres des Premières nations vivant dans les réserves, les membres des forces militaires et les vétérans, et du financement de la recherche médicale, de la promotion et de la protection de la santé. Ces catégories représentaient en tout 6,6 milliards de dollars en dépenses fédérales de santé en 2009.

16 Un transfert fiscal fédéral s'entend du transfert par le gouvernement fédéral d'une partie de sa marge fiscale aux gouvernements provinciaux et territoriaux.

17 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2010). *Études économiques de l'OCDE : Canada*. Vol. 2010/14. Paris : septembre.

18 Bureau du directeur parlementaire du budget. (2010). « Rapport sur la viabilité financière. » Ottawa. Le 18 février.

19 Commissaire de la concurrence. (2008). « Mémoire présenté au Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence. » Le 11 janvier.

des règles et règlements fédéraux/provinciaux/territoriaux, le fardeau d'observation fiscale excessif et les désincitations au travail inhérentes au système de soutien du revenu (comme l'assurance-emploi).

« Le gouvernement serait bien avisé d'examiner les règlements complexes qui retardent indûment les projets. Par exemple, un investissement dans une ressource importante ou une centrale électrique exige l'approbation de divers paliers de gouvernement, processus qui prend des années. Une meilleure réglementation pourrait réduire les dépenses fédérales en rendant le processus plus efficace. »²⁰

D'importants avantages découleraient de l'amélioration du régime fiscal du Canada. Celui-ci devrait être simple, transparent et facile à comprendre et à suivre. Dans un sondage national réalisé auprès de 8 200 propriétaires d'entreprise, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) estime au bas mot que le coût annuel de la conformité aux obligations fiscales s'élève à 12,6 milliards de dollars pour les entreprises. La majorité de ce coût, soit 11,4 milliards de dollars, est assumée par les petites et moyennes entreprises (PME)²¹. « L'observation fiscale qui impose de lourds fardeaux de coût et de temps peut créer un désincitatif à l'investissement et encourager le vice de forme. »²² Par contre, une réduction du fardeau de conformité fiscale des entreprises, particulièrement des PME, peut considérablement améliorer leur bilan, leur productivité et leur compétitivité, ouvrant la voie à une croissance économique plus solide.

Toujours en ce qui a trait aux impôts, il est essentiel que le gouvernement fédéral élabore un système formel de transfert de pertes intersociété ou de rapports consolidés pour les groupes de sociétés

affiliées (c.-à-d. celles qui appartiennent à la même entité et sont soumises à un même contrôle). Cette mesure améliorerait le fonctionnement du régime fiscal, faciliterait considérablement l'observation et renforcerait notre compétitivité internationale. Plus des deux tiers des pays membres de l'OCDE offrent un régime d'imposition de groupes de sociétés. Le Canada est le seul pays du G7 qui n'a pas de régime de consolidation fiscale.

Le gouvernement doit également redoubler ses efforts en vue de persuader les dernières provinces (Saskatchewan, Manitoba et Île-du-Prince-Édouard) qui perçoivent des taxes de vente au détail d'adopter une taxe de vente harmonisée semblable à celle que l'Ontario et la Colombie-Britannique ont imposée récemment. Cette mesure diminuerait considérablement les taux effectifs marginaux d'imposition sur les nouveaux investissements commerciaux et rendrait les entreprises canadiennes beaucoup plus concurrentielles sur les marchés nationaux et internationaux.

On pourrait également améliorer le régime d'assurance-emploi du Canada. Les normes d'admissibilité et les prestations varient selon les conditions du marché de l'emploi régional. Lorsque les prestations sont moins accessibles, les Canadiens qui perdent leur emploi sont traités injustement et, lorsqu'elles sont plus accessibles, elles découragent l'adaptation de la main-d'œuvre (c.-à-d. le perfectionnement des compétences et les déplacements aux endroits où il y a des emplois). Or, la mauvaise répartition des travailleurs diminue la production économique et entrave la productivité.

Le gouvernement ne doit pas perdre de vue ces questions.

20 Mintz, Jack M. (2010). « Opinion: Ottawa's budget must walk the fiscal tightrope. » Magazine Canadian Business. Le 15 mars.

21 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. (2008). « Le fardeau fiscal invisible : Rapport sur les coûts supplémentaires assumés par les entreprises pour se conformer au régime fiscal. » *Série de rapports sur la politique fiscale de la FCEI*. Rapport 1. Toronto : août.

22 PricewaterhouseCoopers et le Groupe de la Banque mondiale. (2010). « Paying Taxes 2010: The Global Picture. » Février.

Conclusion

L'économie du Canada est rendue à un point sensible du cycle économique alors qu'elle passe d'une période de relance prononcée à une période de croissance plus lente. Pendant la récession et jusqu'à présent, les investissements du gouvernement ont appuyé la croissance, mais « la demande du secteur privé doit remplacer les politiques de relance pour être autosuffisante. »²³

Pour préparer la voie à une croissance économique durable dirigée par le secteur privé et stimuler le potentiel de croissance à long terme de l'économie, le gouvernement doit agir sur tous les fronts : poursuivre la consolidation fiscale axée sur la croissance tout en faisant progresser les réformes structurelles.

Il n'y a pas de temps à perdre. Le virage démographique est lourd de conséquences pour nos finances publiques. Le vérificateur général du Canada a déclaré : « Les dés sont jetés : nous ne pouvons pas faire grand-chose pour ralentir ou renverser la tendance du vieillissement de la population canadienne au cours des prochaines décennies. Mais nous pouvons très certainement mieux nous y préparer. »²⁴

Nous devons agir dès maintenant dans un but bien précis pour relever les enjeux économiques et budgétaires immédiats et à plus long terme. L'enjeu n'est rien de moins que la prospérité future de tous les Canadiens.



-
- 23 Propos d'Angel Gurría, secrétaire général de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). « G20: Global economic conditions and short-term prospects for recovery. » Toronto : Sommet des affaires du G20. Le 26 juin 2010.
- 24 Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. (2003). « La bombe à retardement démographique : Atténuer les effets des changements démographiques au Canada. » Ottawa. Le 6 juin.



